

## PREFET DE LA MOSELLE

## Direction départementale des territoires

Service de l'aménagement, de la biodiversité et de l'eau

SCCV du GRAND PARC M.Dragan TOMIC

204 Avenue du Général LECLERC

54220 MAXEVILLE

Metz, le - 4 MARS 2016

Dossier sulvi par : Romain DECCO

Tél.: 03 87 28 30 84 Fax: 03 87 02 79 32

Méi: romain.decco@moselle.gouv.fr

Réf.: RD/CP ASPE-L9

ΡJ

Objet : Dossier de déclaration concernant le lotissement

du Grand Parc à SILLEGNY - Gestion des

eaux pluviales

Accord avant le délai de 2 mois

Fiche de renseignement descriptive du IOTA

Monsieur,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement relatif à :

## Lotissement du Grand Parc – gestion des eaux pluviales Commune de SILLEGNY

pour lequel un récépissé n°57-2016-00055 vous a été délivré en date du 22 février 2016, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.

Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de la commune de SILLEGNY où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie transmise à :

- Mairie de SILLEGNY Place de l'Église, 57420 SILLEGNY

- CCSM

- SUAIRE DIDIER ARNOULD 96 Rue Isabey – 54000 NANCY LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER